

Pendant les deux dernières années, la Commission a travaillé plus intensivement qu'auparavant à établir des groupes d'étude des produits comme ceux du blé et des autres céréales, du cacao, du café, des produits laitiers, de la noix de coco, de l'huile d'olive et des fibres dures. L'organisme a également réuni un groupe de travail d'experts qui étudient les mesures de soutien agricole. Le Canada a été représenté parmi les groupes de travail des céréales, des produits laitiers et du soutien des prix et il a suivi de près le travail des groupes de travail affectés aux autres produits.

En outre, la sous-commission consultative de l'écoulement des excédents, qui se trouve à Washington, É.-U., surveille les programmes relatifs à l'écoulement sur les marchés internationaux des produits agricoles excédentaires. Elle fournit une tribune pour l'étude des plaintes présentées et des problèmes qui se posent. Les principes qui régissent l'écoulement des surplus sont les suivants: accroître la consommation plutôt que de restreindre les approvisionnements; écouler les excédents de façon régulière afin d'éviter toute pression exagérée qui ferait tomber brusquement les prix sur les marchés mondiaux, particulièrement lorsque les prix des produits agricoles sont généralement bas; et enfin, lorsque des excédents sont écoulés dans des conditions spéciales, prendre les précautions voulues pour que ces ententes soient conclues sans nuire à la structure normale de la production et du commerce international.

Une autre sous-commission consultative étudie les aspects économiques du riz, en s'attaquant particulièrement aux questions commerciales et aux difficultés spéciales qui existent ou qui peuvent surgir dans le commerce international de cette denrée.

La Commission des produits et sa sous-commission de Washington ont étudié des questions comme l'établissement de réserves vivrières nationales et l'utilisation des excédents pour le développement économique. Les progrès se sont fait attendre mais un certain nombre de pays se sont groupés et ont dressé un plan pour utiliser les excédents de poudre de lait. Un programme est en cours d'établissement à Calcutta, aux Indes, avec l'appui financier de plusieurs pays. Le Canada a signifié son désir de participer à ce programme et il a consenti également à prendre part à l'enquête sur les besoins de la ville de Karachi en produits laitiers.

**Le Canada et la FAO.**—Le Canada est l'un des membres fondateurs de la FAO et il est membre du Conseil, de la Commission des produits et de la sous-commission consultative de l'écoulement des excédents. Il a aussi participé à un certain nombre de groupes de travail patronnés par la FAO et chargés d'étudier une variété de problèmes. Il est aussi représenté au Comité de coordination.

Plus d'une cinquantaine de Canadiens, et quelques-uns par deux fois, ont été chargés de missions techniques depuis 1951. D'autres ont été invités à participer à des groupes d'experts chargés d'étudier la nutrition, la protection des végétaux, de la forêt et de la pêche. Un certain nombre de Canadiens font partie du siège de l'organisation.

Les contributions financières du Canada figurent présentement au cinquième rang par ordre d'importance et représentent 4.6 p. 100 du budget de la FAO; les quatre premiers pays pour ce qui est des contributions sont les États-Unis, le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne occidentale. Depuis la fondation de la FAO, la contribution financière du Canada au siège de cet organisme a varié de \$190,000 à \$338,000 par année. En outre, le Canada contribue au travail d'assistance technique de la FAO par la somme qu'il verse chaque année au fonds d'assistance technique des Nations Unies: en 1957, cette contribution s'est élevée à \$1,800,000.

## Section 2.—L'agriculture et les provinces\*

### Sous-section 1.—Services agricoles

**Terre-Neuve.**—Les services agricoles de Terre-Neuve sont dirigés par la Division de l'agriculture du ministère des Mines et Ressources. La Division a à sa tête un directeur, aidé d'un personnel composé de 21 fonctionnaires. La province est divisée en neuf cir-

\* Renseignements fournis par les autorités des diverses provinces.